

Document d'accompagnement du référentiel professionnel

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :
BTSA Gestion et Protection de la Nature

Champs de compétences
2 Gestion de projets dans le champ de l'environnement

Situations professionnelles significatives :

Etude d'opportunité et de faisabilité technico-économique du projet (dont critères de développement durable)
Recherche des moyens humains (équipe projet), techniques et financiers du projet
Conduite des étapes du projet
Evaluation (ante, in itinere, post) des projets et des actions et mesures d'impact sur un territoire

Finalité :

Participer au maintien de la biodiversité, à la valorisation du patrimoine et au développement de la structure et des territoires en initiant de nouveaux projets (projets d'aménagement, projet de gestion, projet touristique)

Responsabilité / autonomie :

Le (ou la) technicien(ne) est un élément moteur de l'évolution de sa structure sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique (chargé de mission ou responsable de structure). Pour cela, il lui appartient d'initier des micro-projets dans le cadre des fonctions qu'il occupe et de les faire valider par son supérieur hiérarchique. Une fois le projet validé, le technicien le conduit en autonomie mais il informe son supérieur hiérarchique de son avancement et des aléas éventuels. Il sollicite l'appui du responsable ou d'experts pour l'accompagner dans les différentes phases de conception du projet. L'engagement dans un projet peut faire l'objet d'une contractualisation sous forme de convention.

Environnement de travail :

Dans le cadre des orientations du projet de gestion, le technicien initie des micro-projets/actions dans le but de rechercher des solutions à des problèmes de gestion ou de valorisation des milieux et de contribuer au développement de la structure ou du territoire. La conception d'un micro-projet met nécessairement le technicien en relation avec d'autres acteurs et partenaires concernés par le projet. Elle implique que le technicien se mette en situation de projection et d'anticipation et exige la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée.

La nature des projets est liée aux enjeux et contextes locaux. Dans le cadre de la valorisation, ces projets peuvent s'inscrire dans l'éducation, le domaine des loisirs, le tourisme ou des projets d'aménagement. Le technicien peut également être amené à accompagner sur un territoire les politiques publiques souvent en lien avec les programmes européens sur l'environnement et la gestion du patrimoine naturel. Son rôle est aussi d'appuyer les collectivités territoriales dans l'initiation et la mise en œuvre de projets dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Le projet requiert des conditions de travail souvent exceptionnelles (en soirées notamment) pour tenir compte des disponibilités des partenaires.

Indicateurs de réussite :

Implication du comité de pilotage
Qualité des méthodes et des démarches mobilisées
Pertinence de l'action par rapport au projet de gestion
Intégration du projet dans un territoire
Cohérence des projets entre-eux
Atteinte des objectifs de l'action

Savoir-faire de base

Repérer les opportunités
Analyser les besoins (des acteurs d'un territoire, des publics et des clientèles) en lien avec la nature des projets
Identifier la valeur ajoutée (environnementale, économique et sociale) des projets
Ebaucher des pré-projets (de gestion, d'animation, d'interprétation, en lien avec l'écotourisme)
Tester le réalisme et la faisabilité des projets en terme de développement durable
Réaliser l'étude technique des projets
Etablir le budget prévisionnel des projets
Rechercher des moyens techniques et financiers
Créer des partenariats locaux et scientifiques autour des projets
Accompagner et conseiller les porteurs de projet dans la phase de conception, de montage des dossiers et de réalisation des projets
Définir le plan d'actions et le phasage des projets
Prévoir les modalités de réalisation, de fonctionnement et d'évaluation des projets
Gérer les délais de réalisation des projets
Contribuer à l'élaboration des conventions de partenariat et des cahiers des charges
Identifier les compétences et capacités nécessaires pour la réalisation des projets
Suivre la mise en œuvre des projets
Assurer une veille sur les projets
Evaluer les micro-projets (avant, pendant, après)

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

Savoir-faire consolidé par l'expérience

Mettre en œuvre des projets de plus grande envergure
Effectuer les négociations avec l'ensemble des partenaires en autonomie

Résoudre les problèmes délicats en autonomie

Comportements professionnels

Se doter d'une vision prospective
Faire preuve d'initiative et de créativité
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse
Avoir une méthode de conduite de projet
Respecter les délais
Structurer ses idées
Travailler en équipe
Créer des synergies entre porteurs de projets